

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE

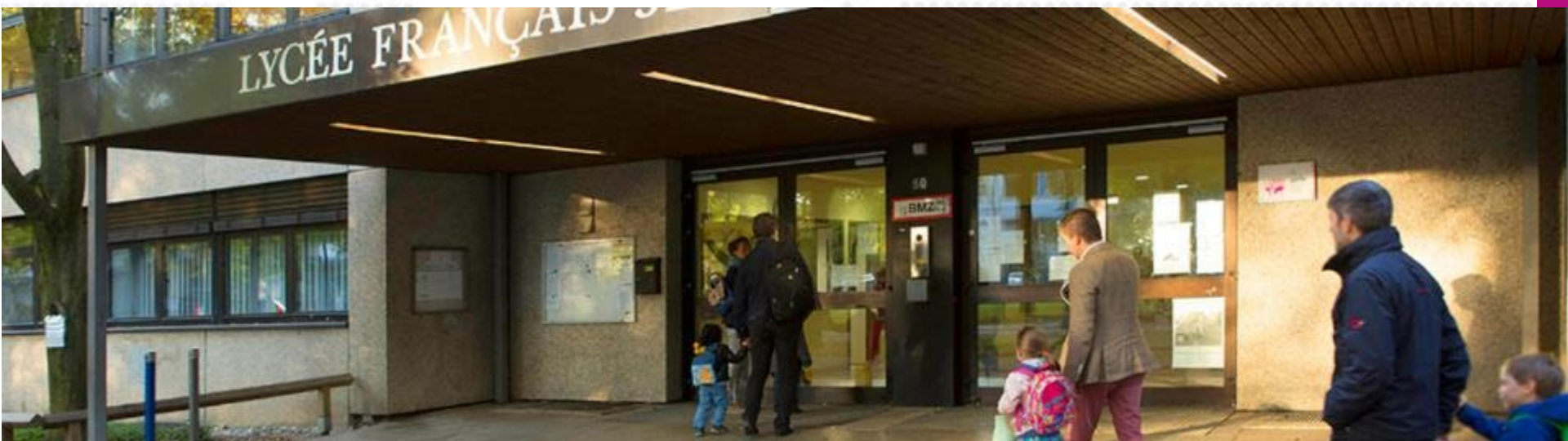


**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# Conseil d'établissement du lycée Jean Renoir

Jeudi 20 juin 2024 – 18h00 à Sendling





# Ordre du jour

## Désignation du secrétaire adjoint de séance par les représentants des parents

### 1. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 28 mai 2024

### 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

- a) Évolution du règlement intérieur du LJR sur l'usage des téléphones portables pour tous les élèves et sur l'accès aux espaces sportifs extérieurs pour les élèves du lycée
- b) Horaires d'ouverture de l'école maternelle et de l'école élémentaire
- c) Validation du Schutzkonzept pour la rentrée 2024-2025 au primaire
- d) Calendrier 2024-2025 (rentrée des élèves, dates déjà connues ...)
- e) Plan de prévention et sensibilisation au LJR pour l'année 2024-2025
- f) Projets pédagogiques pour l'année 2024-2025

### 3. Vie de l'établissement / Finances

- a) Présentation du BR1 (budget rectificatif) du BI 2024 (budget initial)
- b) Tarifs pour le dispositif « école ouverte »
- c) Tarifs pour la restauration à Giesing
- d) Renouvellement des marchés : nettoyage et restauration
- e) Projets de voyages scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 et bilans financiers année 2023-2024
- f) Dons

### 4. Vie de l'établissement / Informations diverses

- a) Retour sur les 70 ans du LJR
- b) Point sur toute la campagne de presse et promotion du LJR 2023-2024
- c) Point RGPD : audit et activités
- d) Les grandes actions pédagogiques de l'année 2023-2024 (JIJ, Jeux de la ZECO, E3D, concours de discours...)
- e) Point sur Agora Monde

### 5. Questions diverses

- a) Personnels
- b) Parents
- c) Élèves



# Questions diverses

## Personnels

- Est-ce que le contrat de rénovation du gymnase reste le même du fait de la démission de l'architecte. Est-ce que cela va induire des coûts supplémentaires; qu'en est-il de la subvention de la Bavière ?
- Concernant la restauration de Sendling, Dussmann va-t-il être reconduit ? Si oui, la commission cantine peut-elle faire en sorte que la qualité soit de nouveau meilleure, en comparaison des derniers mois où la baisse d'implication est largement ressentie par les personnels et les élèves (trop de pâtes, trop de répétition dans les repas, pas de dessert autre que des yaourts de mauvaise qualité)...
- Où en est l'appel d'offre pour le primaire? Y aura-t-il une différenciation du tarif des repas entre les élèves du primaire et ceux de la maternelle (qui mangent beaucoup moins car plus petits).
- Les enseignants du premier degré demandent s'il serait possible de réévaluer le budget pédagogique attribué aux classes dans le budget 2025? Les raisons sont les suivantes : Le nombre d'élèves par classe a augmenté en raison des différentes fermetures de classe. Le nombre d'élèves par classe est différent selon les niveaux, nous demandons donc une évaluation du budget au prorata du nombre d'élèves. Comme dans tous les secteurs, les prix ont augmenté. Un exemple de prix: un bâton de colle en 2022 coûtait 1.17€ HT et coûte maintenant 1.37€ HT, soit une augmentation de 17%.
- Les enseignants allemands aimeraient que les heures de concertation et de présence aux réunions leur soient attribuées en fonction des classes et indépendamment du fait qu'ils soient à plein temps ou non. Il est en effet difficile, pour un personnel qui assure 20 heures d'enseignement, de partager son temps de façon à suivre efficacement les projets de l'école et de la classe et à assurer le suivi des élèves. La proposition de n'assister, le cas échéant qu'à une réunion sur 2 n'est pas satisfaisante.

## Parents

## Élèves



## 1. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 28 mai 2024

Pour vote

Pour retrouver le PV, [CLIQUEZ ICI](#)

## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2a. Évolution du règlement intérieur du LJR sur l'usage des téléphones portables pour tous les élèves et sur l'accès aux espaces sportifs extérieurs pour les élèves du lycée

Pour vote

#### [Le cadre juridique en France depuis la loi de 3 aout 2018 / Bulletin officiel n°35 du 27 septembre 2018](#)

L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades.

En outre, leur utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet.

Pour toutes ces raisons, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges.

#### [Le périmètre de l'interdiction en France](#)

L'interdiction porte sur l'utilisation des téléphones mobiles et de tout autre équipement terminal de communications électroniques (tablette ou montre connectée, par exemple) dans l'enceinte des écoles et des collèges.

La loi permet également au conseil d'administration des lycées d'introduire, dans le règlement intérieur, l'interdiction de l'utilisation par les lycéens de ces appareils. Cette interdiction est valable pendant le temps scolaire et périscolaire. Elle est aussi effective durant toutes les activités scolaires organisées en dehors de l'école ou de l'établissement scolaire.



## Rappel du RI du lycée Jean Renoir : [CLIQUEZ ICI](#)

Actuellement, le RI est ainsi rédigé :

### II. Organisation de la vie scolaire des élèves.

- 1) Assiduité et ponctualité
- 2) Droits et obligations des élèves
- 3) Comportement et incivilités

*Les incivilités ne seront en aucun cas et en aucun lieu tolérées. La tenue vestimentaire est décente. Les choix personnels s'expriment sans ostentation. Chaque membre de la communauté scolaire adopte une attitude conforme à la bonne conduite, à la vie en collectivité et au respect de l'autre. La vie affective ne s'affiche pas. Pour les élèves, le téléphone portable est toléré dans l'établissement dans la cour ainsi que dans le foyer des lycéens, mais doit être obligatoirement éteint et rangé à l'entrée dans les bâtiments. Dans le cas contraire, il sera confisqué et sera rendu uniquement aux responsables légaux par la vie scolaire.*

### Modification 1

La partie écrite en vert dans le paragraphe II. 3) est supprimée et elle est remplacée par le texte ci-dessous (ou suivant : [CLIQUEZ ICI](#))

L'utilisation de téléphones mobiles, de montres connectées, de casques, d'écouteurs, de consoles de jeux, de tablettes numériques ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est, sauf pour des usages pédagogiques sous la responsabilité de l'enseignant, interdite sur les deux campus du LJR (École, Collège, Lycée), et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires).

Les élèves doivent éteindre et ranger leur téléphone et tout autre outil numérique en entrant dans l'établissement.

### Exceptions et précisions

L'utilisation pédagogique d'un outil numérique personnel dans le cadre d'un cours doit être explicitement autorisé par le professeur en charge de la classe. Une fois l'activité pédagogique terminée, l'outil numérique personnel doit être coupé sous la supervision du professeur qui en a donné l'autorisation à des fins pédagogiques.

En dehors de cette exception, le portable demeure donc interdit pour tous les élèves (écoliers, collégiens, lycéens) sur les deux campus du LJR.



### **Cas spécifique des élèves scolarisés au LJR présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant**

Ces élèves sont autorisés à avoir recours à des dispositifs médicaux associant un équipement de communication (par exemple des appareils permettant aux enfants diabétiques de gérer leur taux de glycémie). Les usages de ces matériels seront définis dans le cadre des dispositifs existants : projet personnalisé de scolarisation (PPS), projet d'aide individualisé (PAI).

La méconnaissance des règles fixées en application du présent article peut entraîner la confiscation de l'appareil par un personnel de direction, d'enseignement, d'éducation ou de surveillance.

### **Modalité de confiscation et de restitution**

Avant toute remise de l'outil numérique à l'adulte, l'élève doit impérativement l'éteindre. L'adulte qui récupère le téléphone doit s'assurer que l'outil numérique est éteint.

Tout téléphone (ou appareil numérique) confisqué doit être restitué soit à l'élève lui-même, soit à l'un de ses responsables légaux.

L'appareil confisqué sera déposé au bureau du conseiller principal d'éducation ou du personnel de direction. Un courrier, précisant la punition et les modalités de retrait, sera adressé aux responsables légaux de l'élève.

La confiscation du téléphone mobile d'un élève ne doit pas se poursuivre au-delà de la fin des activités d'enseignement de la journée.

### **Droit à l'image**

Il est interdit de fixer, de filmer ou d'enregistrer l'image ou les propos d'une personne sans son consentement ou celui de son responsable légal pour les mineurs. De même, il est interdit de diffuser l'image ou les propos d'une personne sans son consentement ou celui du représentant légal, quel que soit le procédé utilisé (téléphone, appareil photo, réseaux sociaux, internet, blogs...)

### **Responsabilité du LJR**

Le LJR ne pourra être tenu responsable de la perte ou du vol des effets personnels quels qu'ils soient, des élèves. Cela inclus également tout type d'outil numérique.



## Modification 2

Dans l'article V.2. il est ajouté, dans la partie punitions scolaires, la confiscation du téléphone portable.

V - Mesures éducatives et disciplinaires

- 1) Principes généraux
- 2) Punitions scolaires

[...]

Liste des punitions scolaires :

- Réprimande orale.
- Observation écrite dans le carnet de correspondance ou par la messagerie de l'Espace Numérique de Travail.
- Devoir supplémentaire (avec ou sans retenue)
- Retenue. Toute retenue fait l'objet d'une information écrite dans le carnet de correspondance ou par courrier au responsable légal de l'élève.
- **Confiscation du téléphone portable ou de tout outil numérique personnel**
- Exclusion ponctuelle d'un cours. Toute exclusion d'un cours donne lieu à un rapport écrit rédigé immédiatement par le professeur et transmis à la direction

## Modification 3

Elle porte sur les modalités de déplacement des élèves du lycée pour se rendre sur les installations sportives. Dans l'article **VI - Dispositions particulières à l'Education Physique et Sportive, alinéa 2)Trajet jusqu'aux installations sportives.**

Il est écrit : « Pour les collégiens, le déplacement jusqu'aux installations sportives est obligatoirement encadré par les professeurs au départ de l'établissement. Les lycéens se rendent directement sur les installations sportives en début de demi-journée après autorisation écrite pour les élèves mineurs. »

Remplacé par : « Pour tous les élèves du collège et du lycée, le déplacement jusqu'aux installations sportives est obligatoirement encadré par les professeurs à l'aller (du lycée vers les installations sportives) comme au retour (des installations sportives vers le lycée). Pour les seuls lycéens (à partir de la seconde), des modalités ponctuelles peuvent être mises en place pour permettre à un groupe ou une classe de rejoindre directement les installations sportives ou de rentrer directement à son domicile après les cours selon les EDT. Dans ce cas, un formulaire spécifique sera adressé aux familles par le professeur en charge des cours.



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2b. Horaires d'ouverture de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Pour vote

Lors du conseil d'école, deux solutions ont été proposées.

**Celle retenue est une ouverture à 7h55, début des cours à 8h05, fin des cours à 14h10.**

Pour rappel, actuellement l'ouverture a lieu à 8h00, début des cours à 8h15 fin des cours à 14h05

Pour vote

## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2c. Validation du Schutzkonzept pour la rentrée 2024-2025 au primaire

Ce document a été travaillé avec les équipes de la maternelle du LJR aux dates suivantes : 22.11.2023 / 12.12.2023 / 16.01.2024 et le 22.03.24, il a été également approuvé par la ville de Munich. Il sera donc applicable à la rentrée prochaine. Ce document sera également traduit en français.

Pour le retrouver dans son intégralité : [CLIQUEZ ICI](#)



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2d. Calendrier 2024-2025 (rentrée des élèves et dates déjà connues)

Pour information



- Rentrée des personnels : lundi 2 septembre 2024
- Rentrée des élèves : mardi 3 septembre 2024
- Réunions de rentrée : pour le primaire : semaines du 9 au 19 septembre
- Journée du sport scolaire (à caler avec le secondaire)
- Oktoberfest (à caler avec le secondaire)
- Échanges avec la Winthirschuhle ALLER/RETOUR la même semaine pour une observation du mardi 5 au vendredi 8 novembre
- Mercredi 20 novembre 2024 : Buss und Bettag et épreuve écrite du DSD2
- Courant novembre : semaine des lycées français du monde
- **Samedi 23 novembre 2024** : 1er samedi matin travaillé et portes ouvertes à Giesing.
- Du Mardi 7 au vendredi 10 janvier 2025 : oraux du DSD2
- Semaine du 20 au 24 janvier : semaine franco-allemande en collaboration avec nos écoles et kita partenaires
- **Samedi 8 février 2025** : 2ème samedi matin travaillé : portes ouvertes au collège/lycée/ école primaire ?
- Vendredi 23 mai 2025 : fin des cours de 1ère et de Terminale
- Vendredi 13 juin 2025 : fin des cours de 3ème et de 2de
- Du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2025 : stages en entreprise de 2de
- Vendredi 27 juin 2025 : fin des cours de 6ème/5ème/4ème à Sendling



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2e. Plan de prévention et sensibilisation au LJR pour l'année 2024-2025

Pour vote

#### Au premier degré :

- L'alimentation au CP
- Le sommeil au CE1
- L'hygiène corporelle au CE2
- Premiers éléments de premiers secours au CM1
- Mon corps change au CM2

#### Au second degré

Niveau	Thèmes abordés	Acteurs
6ème	<b>Équilibre alimentaire et petit-déjeuner</b>	Infirmière scolaire
	•Équilibre alimentaire, comment apprécier son repas	
	•Pyramide alimentaire	
	•L'importance du petit déjeuner à l'adolescence.	
5ème	<b>Hygiène de vie :</b>	Infirmière scolaire
	•Alimentation, boissons énergétiques et énergisantes	
	•Hygiènes corporelle	
	•Sommeil, addictions aux écrans	
4ème	<b>Les jeunes, le tabac et l'alcool</b>	Infirmière scolaire
	<b>Éducation à la santé et à la sexualité :</b>	
	• Changements physiques et psycho-affectifs	
	• Consultations gynécologiques pour filles et la München Klinikum pour les garçons	
	• Le consentement	
	• La pornographie	
• Les adresses utiles		



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2e. Plan de prévention et sensibilisation au LJR pour l'année 2024-2025

Pour vote

3ème	<b>Consommations de drogues et d'alcool</b>	Infirmière scolaire
	<b>Éducation à la santé et à la sexualité :</b>	Infirmière scolaire
	• rappel sur le consentement et la pornographie	
	• IST	
	• La grossesse non-désirée	
	• les droits locaux	
	• Les adresses utiles	
2nde	<b>Journée mondiale de lutte contre le SIDA :</b>	Infirmière scolaire
	• Voix de transmission et description de la pathologie	Professeurs de SVT
	• Transmission de la mère à l'enfant	Elèves ambassadeurs UNICEF
	• Quiz	
	• Moyens de protection et dépistage	
1ère	<b>Gestion du stress avant les périodes d'examen et la santé mentale:</b>	Infirmière scolaire
	• Stress	Elèves ambassadeurs UNICEF
	• Anxiété	
	• Pression scolaire	
	• Repérer la dépression	

#### Actions conduites avec des partenaires locaux extérieurs au LJR

Niveau	Thèmes abordés	Acteurs
CM1	Citoyenneté, Harcèlement, Cyberharcèlement	Association strasbourgeoise
CM2		
6e		
4ème	Prévention contre les risques de téléchargement et la transmission de certaines images (à caractère pornographique, exprimant la haine et incitant au harcèlement... ) et les conséquences pour le mineur et ses parents.	Procureure générale dans le cadre de la campagne lancée par les Ministères de l'Education et de la Justice: "Mach dein Handy nicht zur Waffe"
5ème	Mobbing	Mme. Veronika Teebken, Polizeihauptmeisterin En langue allemande
1ère	Atelier «gestion du stress avant les examens», exercices de respiration et de relaxation	Mme. Colomba
Terminales	Infos et droits locaux liés à la sexualité des ados	Mme. Caroline Mosca de ProFamilia München



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2f. Projets pédagogiques pour l'année 2024-2025

Pour information



#### Premier degré :

- Interventions d'auteurs : Andrée Prigent (maternelle) et Thierry Lenain (élémentaire)
- TPS/PS : classe du dehors (tout au long de l'année)
- CM2 : Suivi du Vendée Globe
- CM2 : Projet cinéma (en collaboration avec le Pädagogisches Institut München et le Kulturreferat München)
- 21 juin 2025 : Fête de la musique
- Octobre : Cross solidaire

#### Second degré :

- A confirmer : Tles : voyages orientation à Paris et à Berlin
- Forum des études supérieures ; forum des métiers
- Participation aux diverses APP / PIO (venue des Conseillère d'orientation psychologue de Strasbourg)

#### A l'échelle de l'établissement

- A confirmer : participation au Marthon de Munich d'une ou plusieurs équipes mixtes du LJR
- A confirmer : Après l'orchestre des 70 ans, la création de l'orchestre du LJR



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2f. Projets pédagogiques pour l'année 2024-2025

Pour information



Tout au long de l'année scolaire, de nombreuses actions pédagogiques sont impulsées par l'AEFE pour valoriser et développer le sentiment d'appartenance à un réseau unique au monde.

Dans ce contexte, et en qualité d'établissement à gestion directe, le lycée Jean Renoir est invité à répondre à cet appel à participer aux différents projets ci-dessous. Ils sont ce soir présentés aux membres de la communauté scolaire à titre d'information. Dès la rentrée 2024, le conseil pédagogique pour le second degré et le conseil d'école pour le premier degré se réuniront pour définir les actions auxquelles le LJR pourraient participer.

- **Ambassadeurs-Ambassadrices en herbe.** Organisé à l'échelle mondiale tout au long de l'année scolaire, ce projet éducatif pluridisciplinaire invite les élèves à débattre sur des problématiques internationales d'actualité. La thématique 24-25 sera dévoilée par l'AEFE dans le courant du mois de mai 2024
- **Décrypt'info : quand les élèves du monde entier prennent la parole.** Cette action pédagogique s'articule avec le dispositif des Jeunes Reporters Internationaux (JRI) qui, à travers leurs productions médias, permet de valoriser des programmes tels que le Mai des langues, AAEH, la SLFM, les JIJ et autres actions proposées dans vos zones. Cette APM intègre également le dispositif « Graine de reporters scientifiques » en partenariat avec la fondation Tara Océan, permettant d'aborder plus spécifiquement les rapports entre sciences et médias
- **Devenons Géo-Logik :** L'année scolaire 2024-2025 sera « l'année des géosciences ». Fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) et le Centre national de recherche scientifique (CNRS), cette année des géosciences vise à développer l'intérêt des élèves pour ces disciplines, en leur faisant découvrir la variété des applications concrètes, leurs enjeux actuels. L'AEFE s'associe à cette manifestation en soutenant des actions pédagogiques permettant de découvrir le vaste champ des géosciences. Toute action pédagogique permettant aux élèves de découvrir leur environnement géologique, qu'il s'agisse d'une approche fondamentale ou appliquée, peut faire l'objet de cet appel.

Seront valorisées les actions :

- menées en lien avec le monde scientifique, un chercheur ou autre expert
- débouchant sur une présentation numérisée permettant de mutualiser les connaissances acquises sur l'objet d'étude géologique quelle que soit l'approche choisie (histoire géologique, exploitation des ressources, construction humaine, etc.) dont celles permettant d'explorer les temps géologiques et de contribuer ainsi à la « marche des temps géologiques » qui sera prochainement proposée par l'AEFE.



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### 2f. Projets pédagogiques pour l'année 2024-2025

Pour information



- **Je m'engage, tu agis - tous et toutes responsables !** Cette AP vise à encourager les établissements et les zones à proposer des projets éducatifs et pédagogiques liés aux objectifs de développement durable. Elle peut naturellement s'articuler avec une démarche de labellisation EFE3D présentée par l'établissement. Cette action peut également s'articuler avec le programme ADN-Carbone 0. Nous pourrions obtenir le niveau 2 de EFE3D.
- **Jeux internationaux de la jeunesse.** Les jeux internationaux de la jeunesse, co-organisés avec l'UNSS depuis plusieurs années, sont emblématiques de la volonté de l'Agence de contribuer à l'éducation des jeunes à travers la rencontre, l'échange et l'ouverture à l'autre, à partir d'un défi sportif et culturel. L'édition 2025 des JIJ aura lieu en France en mai/juin. Le nom de la ville hôte sera dévoilé prochainement.
- **La semaine des lycées français du monde.** La huitième édition de la Semaine des lycées français du monde, visant à faire rayonner les établissements d'enseignement français à l'étranger, se déroulera du 24 au 30 novembre 2024. La thématique SLFM 2024 sera en lien avec la thématique annuelle de l'AEFE annoncée dans le courant du mois de mai 2024. Une note dédiée vous parviendra ultérieurement.
- **Le monde en livres.** Momo et Lolotte sont deux enfants voyageurs, venus visiter la ville et/ou le pays de l'école abritant la classe participante. Soutenus par leur enseignant(e) et accompagnés par Gulf Stream Editeur (GSE), les enfants imaginent et écrivent l'histoire de cette découverte dans les langues enseignées à l'école, illustrent les décors de chaque scène et choisissent les personnages de Momo et Lolotte qui correspondent le mieux dans la banque d'images proposées par la maison d'édition partenaire. Le projet débouche sur la création d'un livre obéissant à des critères formels stricts, dont la maquette et la fabrication sont confiées à GSE. Les cycles 2 et 3 sont ici tout particulièrement concernés. Plus d'informations et des exemples de réalisations : [CLIQUEZ ICI](#)
- **Orchestre des lycées français du monde.** Fondé en 2015, l'Orchestre des lycées français du monde permet de créer une interaction entre des élèves musiciens et choristes de différents établissements du réseau scolaire mondial de l'AEFE qui partagent deux passions : le français et la musique
- **Tous chercheurs, toutes chercheuses.** L'objectif est ici d'encourager les vocations scientifiques et de montrer la science telle qu'elle se construit, en accompagnant des mini-projets de recherche menés par des élèves en petits groupes, travaillant éventuellement avec des chercheurs, et débouchant sur la construction d'un blog par projet, la présentation en public de leurs travaux, le tournage d'une vidéo, une conférence animée par les élèves. Cette AP englobe les travaux dans les domaines de la robotique et du code informatique autour de l'enseignement du code, ainsi que l'événement « la Nuit du Code ».

### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3a. Présentation du BR1 (budget rectificatif) du BI 2024 (budget initial)

Pour information

A ce jour, le budget rectificatif 1 fait l'objet d'un dialogue de gestion avec les services centraux et a été validé dernièrement.

#### Sur la partie recettes

Ce BR1 prend en compte la diminution des effectifs constatée depuis janvier 2024 par rapport au nombre d'élèves retenus dans la construction du budget initial 2024. Le nombre d'élèves pris en compte était de 1260 élèves contre 1211 élèves à l'heure actuelle.

Cette diminution implique une prévision de diminution de recettes de 226 371€.

Les recettes liées à la facturation des frais de demi-pension sont prévues à la hausse du fait de l'augmentation des prix: + 155 496€, pas d'impact pour l'établissement car le prestataire facture davantage.

#### Sur la partie dépenses

Ajustement des prévisions de dépenses en personnel suite à l'augmentation du plafond d'emploi au 1er septembre 2023 du lycée Jean Renoir et de ses établissements rattachés et prise en compte des revalorisations salariales au 1er janvier 2024 :

- LFA de Hambourg : prévision de masse salariale de 83 500€ (+ 39 100€)
- École élémentaire de Stuttgart : prévision de masse salariale de 308 500 € (+96 500€)
- LFA de Sarrebruck : prévision de masse salariale de 825 510 € (+51 10€)
- École franco-allemande de Fribourg : prévision de masse salariale de 178 960 € (+59 960 €)
- Lycée Jean Renoir: prévision de masse salariale de 7 550 000 € (+ 400 000€)

Ajustement des dépenses de fonctionnement pour les dépenses de restauration en lien avec l'appel d'offre en cours, ajustement sur les dépenses de transport d'élèves et la viabilisation.



### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3b. Tarifs pour le dispositif « école ouverte »

[Pour vote](#)

Le lycée souhaite organiser dans le cadre du dispositif "école ouverte" un stage de langue pour les nouveaux arrivants à l'école du lundi 26 août au jeudi 29 août 2024. 10 élèves sont pourtant l'instant intéressés.

Le prix du stage est fixé à 250 € maximum sous réserve du nombre de participants.

### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3c. Tarifs pour la restauration à Giesing

[Pour vote](#)

Les tarifs fixés pour l'heure sont de :

- 890 € pour le tarif DP4 jours
- 1 110 € pour le tarif DP5 jours

Les offres des entreprises candidates à l'appel d'offres seront connues ce mercredi 19 juin. Un ajustement éventuel sera proposé en séance. Suite à l'adoption du **calendrier scolaire**

**2024-2025, nous enregistrons :**

- 180 jours de fonctionnement pour la demi-pension 5 jours avec une offre de repas à 6,90€ = **1 242 €**
- 144 jours de fonctionnement pour la demi-pension 4 jours avec une offre de repas à 6,90€ = **993,60 €**

### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3d. Renouvellement des marchés : nettoyage et restauration

[Pour information](#)

**Concernant la restauration, voici le calendrier :**

- 1 entreprise a téléchargé les documents constitutifs de l'appel d'offre
- Date limite de dépôt des offres: 17 juin 2024
- Évaluation des offres par le secrétariat général: le 19 juin 2024
- Présentation et audition des entreprises candidates: mardi 25 juin 2024
- Evaluation et choix du candidat puis notification de la décision

**Concernant le marché de nettoyage :**

- Publication de l'appel d'offre depuis le 07 juin 2024
- Procédure de consultation pour un choix de l'entreprise fin août 2024 (visite des locaux le 20 juin 2024; date limite pour adresser les questions: 03 juillet; date limite de dépôt des offres: 23 août; 28 août: audition des entreprises, choix du fournisseur: 30 août 2024)

### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3e. Projets de voyages scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 et bilans financiers année 2023-2024

Pour vote

Dans le cadre de l'organisation des voyages scolaires 2024-2025, la part accompagnateur sera répartie entre les parents et le LJR.

- Projet de candidater à nouveau aux Jeux Internationaux de la Jeunesse pour défendre la place sur le podium acquise au cours des deux dernières éditions. Le lieu n'est pas encore connu mais les modalités financières restent les mêmes: **prise en charge des frais sur le budget établissement.**
- Projet de séjour pédagogique dans les Alpes françaises : il s'agit d'un projet géologie monté par les équipes de SVT: 1<sup>re</sup> quinzaine d'octobre. Le montant maximum de la participation financière est de **500 €.**
- Projet de voyage à Strasbourg pour les élèves de 1<sup>re</sup> au forum franco-allemand en novembre : **financement établissement**
- Voyage à Aachen pour une classe de 5<sup>e</sup> : du 10 au 13 décembre 2024: **400 €** maximum par élève
- Voyage des terminales ABIBAC à Mödlareuth, Halle, Leipzig, Weimar entre octobre et décembre à définir : **400 €** maximum par élève
- Projet de voyage à Strasbourg pour les élèves de 1<sup>re</sup> géopo du 12 au 15 mars: **400 €** maximum par élève
- Voyage à Dublin : du 24 au 28 mars 2025 élèves de 3<sup>èmes</sup>: montant maximum de **580 €** par élève maximum
- Projet de voyage en Espagne pour la DNL "sport en espagnol": découvrir la culture espagnole à travers des visites de sites et musées, des pratiques sportives spécifiques qui dépendront du lieu du voyage (initiation au paddel tennis, surf, pelote basque...) et l'immersion dans une famille d'accueil. Il s'agit d'un aboutissement de leur parcours annuel mais aussi d'un enrichissement linguistique et culturel notable : **580 €** par participant maximum
- Classe verte des CM2 : du 5 au 9 mai 2025 en Allgau Schullandheim prix maximum de **350 €** par élève
- Voyage à Bayrischzell : 3 classes de secondes du 02 au 05 octobre: prix maximum de **200 €** par élève objectif : marquer l'entrée en 2<sup>de</sup>, teambuilding, et immersion dans la littérature au lycée selon le principe "mens sana in corpore sano"
- Vindonissa : élèves concernés Latinistes de 3<sup>èmes</sup> et potentiellement latinistes de Terminales: date de la sortie pour l'instant à titre indicatif les 7 et 8 octobre. Participation des familles: **180 €** maximum par élève
- Voyage à Burghausen : 1 classe de 5<sup>ème</sup> du 10 au 12 juin 2025: **150 €** maximum par élève



### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3e. Projets de voyages scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 et bilans financiers année 2023-2024

- Les bilans financiers des voyages à Berlin, Strasbourg, des classes vertes seront présentés.

Désormais, l'établissement notifie aux familles l'existence de reliquats via un questionnaire ENT.

Les familles indiquent dans ce questionnaire si elles souhaitent obtenir le remboursement intégral de l'excédent éventuel, d'un remboursement partiel avec un don à la caisse de solidarité, ou enfin un don total de l'excédent à la caisse de solidarité du lycée Jean Renoir.

### 3. Vie de l'établissement / Finances

#### 3f. Dons pour information

- Don de 800 € de la part la coopérative pour les classes de CM2 : 200 € x 4 classes
- Don pour la caisse de solidarité de la part de la coopérative scolaire de 1 541,05 €



## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4a. Retour sur les 70 ans

Pour information

Du 29 avril au 3 mai, le lycée a vécu au rythme de conférences, projets divers, ateliers à destination des élèves et de la communauté scolaire pour fêter ses 70 ans. Ce fut une semaine d'une richesse exceptionnelle qui laissera sans aucun doute de très nombreux souvenirs à toutes les générations d'élèves.

Comme j'ai pu le dire le soir du 3 mai, dans le cadre somptueux de la salle des fêtes de l'ancien hôtel de ville de Munich où les élèves ont organisé et produit un spectacle d'une qualité remarquable, je souhaite renouveler un hommage sincère et appuyé à toutes ces femmes et tous ces hommes qui, depuis 1953, façonnent la vie, l'âme et l'esprit du Lycée Jean Renoir.

Ce sont des enseignantes et enseignants d'hier et d'aujourd'hui engagés et dévoués pour accompagner chacune et chacun de nos élèves, les guider et leur permettre de révéler le meilleur d'eux-mêmes.

Ce sont aussi des personnels des différents services (vie scolaire, administration, services technique et de santé) qui, au quotidien, s'attachent à donner un cadre de vie et d'apprentissage le plus accueillant et le plus bienveillant possible à nos élèves.

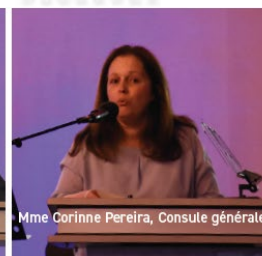
Le LJR, ce sont des décennies d'éducation au service la réussite des élèves, de l'approfondissement des liens entre la France et la Bavière et du renforcement continu de l'amitié franco-allemande.

Ce sont aussi des décennies de réussite scolaire pour des centaines d'élèves grandissant dans un environnement biculturel et plurilingue. Un environnement dans lequel ils s'enrichissent des valeurs démocratiques européennes de tolérance, de liberté d'expression et de respect de l'autre.

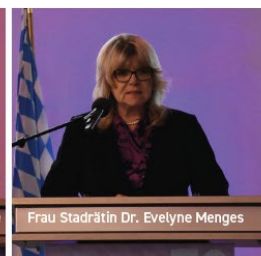
Des élèves, qui à la fin de leur parcours, peuvent avoir la certitude, fort de leur formation humaniste, qu'ils seront de futurs citoyens engagés pour bâtir l'Europe de demain.



M. Alain Houille, Proviseur



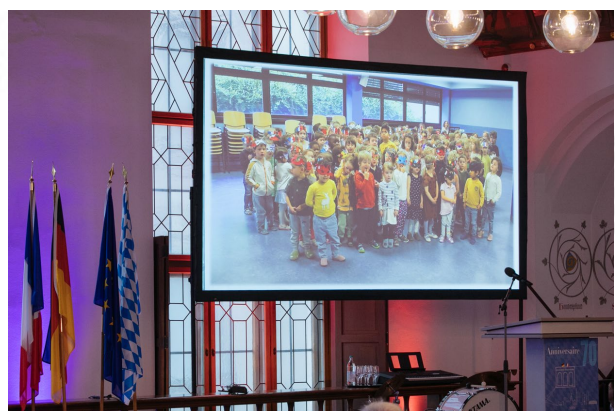
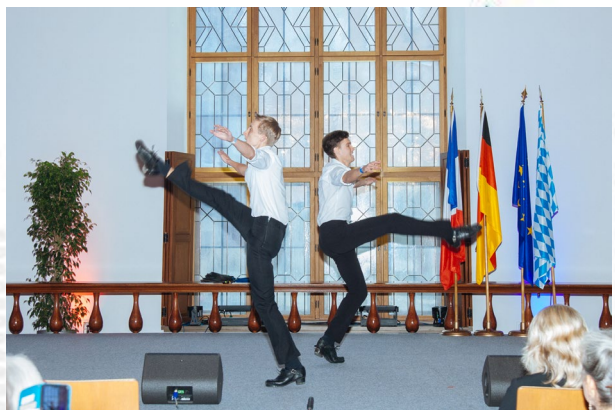
Mme Corinne Pereira, Consule générale



Frau Stadrätin Dr. Evelyn Menges



Mme Claudia Scherer-Effosse, AEFÉ







## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4b. Point sur toute la campagne de presse et promotion du LJR 2023-2024

Pour information



- Salon de l'éducation 28 janvier 2024 (Bildungstage München)
- De novembre 2023 à janvier 2024, le Münchner Merkur a réalisé une campagne publicitaire (presse écrite, médias sociaux, Google & PR Boost) afin de sensibiliser le public à l'événement.

#### Presse écrite

- Journal de quartier Hallo München annonce « spécial inscription rentrée 2024 » paru le 9 mars 2024 – page 16 dans la rubrique « Wir in Giesing » [CLIQUEZ ICI](#)
- Münchner Merkur : article paru le 03.05.2024 « Ein bayerisch-französischer Erfolg »
- TZ: article paru le 03.05.2024 « Zweigleisig zum Erfolg » TZ : article paru le 9.06.2024 avec interview d'élève de Terminale au sujet de l'EURO 2024
- Presse en ligne Le Petit Journal.Com – 3 articles parus entre février et mai 2024
- L'ouverture du BFI [CLIQUEZ ICI](#)
- Le projet d'établissement du LJR : [CLIQUEZ ICI](#)
- Les 70 ans LJR : [CLIQUEZ ICI](#)
- Découvrez le campus de Sendling : [CLIQUEZ ICI](#) / Découvrez le campus de Giesing (à venir)

#### A venir dans les prochains mois

- Spécial Maternelle et Élémentaire
- Résultats du bac et de l'Abibac
- Rentrée des classes

#### Achat d'Espaces publicitaires dans les stations de métro Harras et Silberhornstrasse

Pour retrouver tous ces articles en PDF ou en image : [CLIQUEZ ICI](#)

**Harras U Bahn**



## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4c. Point RGPD

Entré en vigueur le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue le nouveau cadre européen concernant le traitement et la protection des données à caractère personnel dont le but est d'harmoniser le panorama juridique européen en matière de protection des données personnelles afin de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser les acteurs traitant les données personnelles.

Depuis le 18 juin 2019, date de la première réunion de travail sur ce sujet, le DPO de l'AEFE et le LJR se retrouvent régulièrement pour faire le point sur l'avancée de la mise en conformité de l'établissement au regard du RGPD.

**À ce jour, 16 réunions ont eu lieu et les travaux de mises en conformité se poursuivent.**

#### Travaux de l'année scolaire 2023-2024

- Actualisation continue du registre des traitements
- Mise en place d'une procédure en cas de contrôle
- Mise en place d'une procédure en cas de violation
- Actualisation des politiques et déclaration sur site web et création d'un onglet RGPD
- Sensibilisation des collègues en coopération avec le DPO de l'Aefe
- Sensibilisation des parents
- Poursuite du travail de mise en conformité des établissements de Sarrebruck, Fribourg, Stuttgart et Hambourg
- Analyse d'impact pour les caméras de vidéosurveillance
- Analyse d'impact pour l'infirmier

- Mise en place d'une politique des privilèges et habilitations
- Mise en place d'une politique des mots de passe
- Mise en place d'une procédure de traitement des droits
- Actualisation continue + poursuite des sensibilisations

#### Propositions pour l'année scolaire 2024-2025

- Interventions de la GS au CM2 (mise à disposition par le Bundesbeauftragter für Datenschutz und Informationsfreiheit de 170 exemplaires de livres PIXI et 120 exemplaires de PIXI Wissen; + support pédagogique dont jeu de cartes et jeu en ligne de la CNIL)
- Interventions au collège (support pédagogique de la CNIL)

#### Travaux pour l'année scolaire 2024-2025

- Travaux sur le volet informatique
  - Mise en place de la politique d'archivage numérique



## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4c. Point RGPD

#### Audit RGPD des services centraux de l'AEFE et des établissements de Munich, Ankara et Bruxelles

L'audit a été mené avec une échelle établissant des niveaux de maturité. Le niveau attendu pour fin 2024 est de 3.

Il ressort de l'audit réalisé au Lycée Jean Renoir de Munich, que celui-ci atteint une maturité de 2,4, quand le résultat pour les services centraux est de 1,81. Le niveau de maturité peut rapidement progresser avec la nomination d'un responsable informatique.

#### Les exigences à remplir pour atteindre le niveau 3

- Toutes les politiques et/ou procédures générales relatives à la protection des données sont formalisées.
- Un référent DPD est nommé pour piloter et mener le plan d'actions au sein de l'établissement,
- Un registre recensant tous les traitements du service ou de la direction concerné(e) existe.
- Des sensibilisations et des formations sont assurées régulièrement auprès des personnels et des parents, des rappels réguliers sont effectués, et la documentation relative à la protection des données (politiques, procédures générales et techniques, formulaires de collecte ...) est accessible à tous les agents de l'établissement et les documents dédiés aux parents d'élèves sont disponibles sur le site internet de l'établissement.
- Toutes les procédures techniques et actions à accomplir pour assurer la conformité juridique des traitements sont mises en œuvre.
- Les procédures de traitement des demandes d'exercice de droit existent et sont mises en œuvre.
- Les procédures de gestion des risques de sécurité sont formalisées et effectives.
- Les procédures pour signaler une violation des données sont formalisées et effectives. Pour ce faire, 8 actions de niveau 2 et 35 de niveau 3 selon l'échelle de maturité établie doivent être accomplies.

**Pour ce faire, 8 actions de niveau 2 et 35 de niveau 3 selon l'échelle de maturité établie doivent être accomplies.**



## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4d. Les grandes actions pédagogiques de l'année 2023-2024 (JIJ, Jeux de la ZECO, EFE3D, concours de discours...)



- Petits champions de la lecture à Varsovie (2 participants du LJR)
- Concours de discours à Düsseldorf (CM2/4ème et seconde). Dans la catégorie 4ème : Quatrième place : un élève du Lycée français Jean Renoir de Munich ; Cinquième place : un élève du Lycée français Jean Renoir de Munich. Dans la catégorie 2nde : Troisième place : une élève du Lycée français Jean Renoir de Munich
- Concours de Kamishibai en maternelle et en FLSco
- Olympiades de Mathématiques 1ères : Emilie B., classée 1ère de la ZECO pour la catégorie individuelle.
- 2<sup>e</sup> aux JIJ à Athènes pour les élèves de 2<sup>o</sup>
- 1<sup>er</sup> aux jeux sportifs de la ZECO à Zurich pour les élèves de 4e
- 1 boursière France Excellence Major (Sofia G. de la S. N.)
- Labélisation EFE3D de niveau 3





## 4. Vie de l'établissement / Divers

### 4e. Point Agora Monde

Agora Monde, ce sont 3 programmes :

- Une plateforme destinée à l'orientation (application téléchargeable sur IOS et Android)
- Des échanges scolaires en 2de via le programme ADN-AEFE, basé sur la réciprocité
- ADN Demain durable (en 3ème) et ADN Demain Durable Junior (CM1/CM2)

#### Bilan 2023-2024 des échanges ADN-AEFE:

20 candidatures, 14 élèves retenus par la commission de sélection, 13 élèves ont effectivement trouvé un binôme quelque part dans le monde, soit au 1er ou au 2d tour d'algorithme ADN AEFÉ, soit au 3ème tour, via le forum ADN-AEFE de la plateforme Agora Monde : Shangai, Bruxelles, Malaga, Le Caire, Barcelone, Rabat, Londres, Ho Chi Minh, Riga, San Jose.

8 échanges en mode DUO (les élèves vivent chez l'un puis chez l'autre), 5 échanges en mode SOLO (les élèves "échanent leurs parents") entre 5 et 7 semaines. Les échanges s'échelonnent entre février et juin d'une année scolaire.

Perspective 2024-2025 : compte tenu de la capacité d'accueil des classes de 2des en 2024-2025, le lycée proposera uniquement des échanges en mode SOLO.

#### Semaine ADN Demain Durable du 20 au 24 mai 2024 :

Retrouver les rediffusions des nombreuses visioconférences mondiales (dont [l'intervention de Madame la Directrice générale de l'AEFE](#) ou une table ronde junior animée par le Proviseur adjoint avec Oumou Hawa Diallo, activiste guinéenne pour le climat et des CM1/CM2 du Liban, d'Algérie, de Madagascar, du Ghana) en [cliquant ici](#).